

Cimetière Communal

Demande de concession pour les personnes domiciliées dans la Commune

Le soussigné.....

Domicilié à rue.....n°

Adresse mail :@.....

A l'honneur de solliciter, pour une période de 30 ans : une concession de sépulture de mètre(s) courant(s), une cellule de columbarium dans le cimetière communal, pour l'inhumation de membres de sa famille.

En faire l'énumération :

.....

.....

.....

Usage de la concession : biffer les mentions inutiles)

- Caveau (400 euros) le mètre
- Citerne (400 euros) le mètre
- Cellule columbarium pour une personne (400 euros)
- Double cellule columbarium (800 euros)
- Pleine terre (200 euros)

Le demandeur s'engage à verser dans la caisse communale, dans le mois de la réception de la décision du Collège Communal, le prix de la concession.

Le demandeur s'engage à se soumettre aux mesures de la police et de surveillances éventuelles prises par l'Administration Communale dans l'exercice de son pouvoir de police. Il veillera à ce que sa concession soit conservée dans un bon état d'entretien, particulièrement à certaines époques de l'année où la visite du cimetière est plus fréquente.

Il vous présente l'assurance de ses sentiments distingués.

Signature,

N.B. les concessions sont accordées par mètres entiers.

Les profondeurs types sont celles conçues pour l'inhumation en superposition de deux ou trois cercueils.